

Niveau de la ligne	Designation des comptes	Evaluation des recettes pour 2003 (En euros)		
		Operations à caractère définitif	Operations à caractère temporaire	Total
<i>Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien</i>				
01	Encaissements réalisés au titre de l'ex- taxe de péréquation des transports aériens			
02	Part de la taxe de l'aviation civile affectée au Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien	70 580 000		70 580 000
03	Recettes diverses ou accidentelles			
	Totaux	70 580 000		70 580 000
<i>Indemnisation au titre des créances françaises sur la Russie</i>				
01	Versements de la Russie			
02	Versements du budget général			
	Totaux			
<i>Fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et d'archives d'information politique et générale et à la distribution de la presse quotidienne nationale d'information politique et générale et de soutien à l'expression autophonique locale</i>				
01	Produit de la taxe sur certaines de- penses publicitaires	28 993 000		28 993 000
02	Remboursement par les bénéficiaires des avances consenties par le fonds			
03	Recettes diverses ou accidentelles			
04	Produit de la taxe sur la publicité diffusée par voie de radiodiffusion sonore et de télévision	22 100 000		22 100 000



Numéro de la ligne	Désignation des comptes	Évaluation des recettes pour 2003 (En euros)		
		Opérations à caractère définitif	Opérations à caractère temporaire	Total
05	Recettes diverses du Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale	»	»	»
	Totaux	51 093 000	»	51 093 000
	<i>Fonds de provisionnement des charges de retraite</i>			
01	Relevances d'utilisation des fréquences allouées en vertu des autorisations d'établissement et d'exploitation des réseaux mobiles de troisième génération	»	»	»
	Total pour les comptes d'affectation spéciale	11 611 699 000	»	11 611 699 000



93

IV. - COMPTES DE PRÊTS

Numero de la ligne	Désignation des comptes	Evaluation des recettes pour 2005 (En euros)
	<i>Prêts du Fonds de développement économique et social</i>	
01	Recettes	27 300 000
	<i>Prêts du Trésor à des Etats étrangers et à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social</i>	
01	Remboursement de prêts du Trésor	759 480 000
02	Remboursement de prêts à l'Agence française de développement	56 940 000
	Totaux	815 440 000
	<i>Avances au Trésor non libérées par transformation en prêts du Trésor</i>	
01	Recettes	150 000
	<i>Prêts du Trésor à des Etats étrangers pour la consolidation de dettes envers la France</i>	
01	Recettes	926 860 000
	Total pour les comptes de prêts	1 769 790 000

1 F





94

V. - COMPTES D'AVANCES DU TRÉSOR

Numero de la ligne	Designation des comptes	Evaluation des recettes pour 2001 En millions
<i>Avances aux départements sur le produit de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur</i>		
03	Recettes	170 000 000
<i>Avances aux collectivités et établissements publics, territoires, établissements et États d'outre-mer</i>		
01	Avances de l'article 79 de la loi du 31 mars 1952 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	3 000 000
02	Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2336-2 du code général des collectivités territoriales	-
03	Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)	"
04	Avances à la Nouvelle-Calédonie (Fiscality Nickel)	"
Totaux		3 000 000
<i>Avances sur le montant des impositions revenant aux départements, communes, établissements et divers organismes</i>		
01	Recettes	57 945 000 000
<i>Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</i>		
01	Avances aux budgets annexes	"
02	Avances à l'Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole au titre des besoins temporaires de préfinancement des dépenses communautaires	"
03	Avances aux autres établissements publics nationaux et services autonomes de l'État	"
04	Avances à des services concédés ou nationalisés ou à des sociétés d'économie mixte	"
05	Avances à divers organismes de caractère social	"
Totaux		





95

Numero de la ligne	Désignation des comptes	Evaluation des recettes pour 2003 En euros
<i>Avances à des particuliers et associations</i>		
01	Avances aux fonctionnaires de l'Etat pour l'acquisition de moyens de transport	3 500 000
02	Avances aux agents de l'Etat pour l'amélioration de l'habitat	1 500 000
03	Avances aux associations participant à des tâches d'intérêt général	"
04	Avances aux agents de l'Etat à l'étranger pour la prise en location d'un logement	2 000 000
Totaux		7 500 000
Total pour les comptes d'avances du Trésor		58 125 300 000



CHP

96

ETAT B
(Article 60 du projet de loi)

Répartition, par titre et par ministère, des crédits applicables aux dépenses ordinaires des services civils (Mesures nouvelles)

(en euros)

Ministères ou services	Titre I	Titre II	Titre III	Titre IV	Totaux
Affaires étrangères			39 179 433	178 026 234	217 205 657
Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales			2 687 993	- 23 241 916	- 25 553 723
Anciens combattants			645 915	26 944 580	26 298 665
Charges communes	2 592 080 000	31 590 797	10 222 120	141 500 912	3 122 652 809
Culture et communication			63 343 637	- 45 180 130	18 163 507
Ecologie et développement durable			- 5 052 625	- 5 507 742	- 10 560 367
Economie, finances et industrie		107 253 220	18 836 385	312 448 872	538 538 582
Équipement, transports, logement, tourisme et mer					
I - Services communs			47 123 160	- 302 760	46 820 400
II - Urbanisme et logement			3 494 800	- 71 843 320	- 68 348 520
III - Transports et sécurité routière			171 300	- 1 474 080 122	- 1 473 908 822
IV - Mer			2 765 116	1 659 600	4 424 716
V - Tourisme			240 716	- 2 617 113	- 2 376 397
Total			46 805 492	- 1 547 183 915	- 1 500 378 423
Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales			276 737 448	1 705 025 428	1 981 762 876
Jeunesse, éducation nationale et recherche					
I - Jeunesse et enseignement scolaire			175 777 854	165 363 983	341 141 837
II - Enseignement supérieur			78 121 301	- 4 094 153	74 027 148
III - Recherche et nouvelles technologies			16 282 850	34 795 011	51 077 861
Justice			196 933 090	18 433 971	215 367 061
Outre-mer			- 462 726	647 522	184 796
Services du Premier ministre					
I - Services généraux			24 996 249	- 32 104 685	- 7 108 436
II - Secrétariat général de la défense nationale			3 641 219		3 641 219
III - Conseil économique et social			448 220		448 220
IV - Plan			- 1 246 181	600 429	- 645 752
V - Aménagement du territoire			- 620 676	17 220 629	17 841 305
Sports			5 332 766	1 291 681	9 626 447
Travail, santé et solidarité					
I - Travail			43 789 516	1 472 629	45 262 145
II - Santé, famille, personnes handicapées et solidarité			15 462 779	656 167 342	671 630 121
III - Ville et rénovation urbaine			- 264 430	32 226 761	32 491 191
Total général	2 592 080 000	31 590 797	11 000 316 999	1 813 423 678	11 865 416 474

1 114 366 799
 896 376 515
 4 627 414 171

(CPA)

97

ETAT C
(Article 37 du projet de loi)

H

Répartition, par titre et par ministère, des autorisations de programme et des crédits de paiement applicables aux dépenses en capital des services civils
(Mesures nouvelles)

(en milliers d'euros)

Ministères ou services	Titre V		Titre VI		Titre VII		Totaux	
	Autorisations de programme	Crédits de paiement	Autorisations de programme	Crédits de paiement	Autorisations de programme	Crédits de paiement	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Affaires étrangères.....	58.811	19.144	284.794	22.747			443.602	42.091
Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales.....	15.626	4.688	230.963	83.284			246.589	87.972
Anciens combattants.....								
Charges communes.....			151.000	18.000			151.000	18.000
Culture et communication.....	290.611	30.342	276.918	164.958			567.529	195.300
Ecologie et développement durable.....	45.790	8.565	327.026	55.689			372.814	64.254
Economie, finances et industrie.....	410.384	175.967	1.730.741	537.978			2.141.125	713.945
Equipement, transports, logement, tourisme et mer :								
I.- Services communs.....	20.563	3.165	58.445	49.950			79.008	53.115
II.- Urbanisme et logement.....	32.189	14.215	1.977.116	848.123			2.009.315	862.338
III.- Transports et sécurité routière.....	1.467.995	638.747	743.715	342.304			2.211.710	981.051
IV.- Mer.....	61.297	19.147	13.278	5.675			74.725	24.822
V.- Tourisme.....	»	»	14.405	3.627			14.405	3.627
Total.....	1.582.044	675.274	2.806.959	1.249.679			4.389.000	1.924.953
Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales.....	459.711	128.742	1.929.982	890.833			2.389.693	1.019.575
Jeunesse, éducation nationale et recherche :								
I.- Jeunesse et enseignement scolaire.....	76.729	24.028	64.078	35.186			140.817	59.214
II.- Enseignement supérieur.....	183.878	18.139	732.184	411.518			916.062	429.657
III.- Recherche et nouvelles technologies.....	1.220	610	2.358.310	1.874.448			2.359.530	1.875.058
Justice.....	688.550	61.120	18.000	800			706.550	61.920
Outre-mer.....	8.970	2.602	407.893	119.340			416.863	121.942
Services du Premier ministre :								
I.- Services généraux.....	31.792	6.901	»	»			31.792	6.901
II.- Secrétariat général de la défense nationale.....	9.495	4.747					9.495	4.747
III.- Conseil économique et social.....	1.000	1.000					1.000	1.000
IV.- Plan.....			958	479			958	479
V.- Aménagement du territoire.....			270.000	51.250			270.000	51.250
Sports.....	5,422	1,356	5,408	1,464			10,830	2,820
Travail, santé et solidarité :								
I.- Travail.....	11,390	3,000	87,140	24,840			98,530	27,840
II.- Santé, famille, personnes handicapées et solidarité.....	31,215	12,385	71,662	17,313			102,877	29,698
III.- Ville et rénovation urbaine.....	»	»	240,000	48,000			240,000	48,000
Total général.....	3.912.638	1.418.810	12.094.013	5.607.806			16.006.651	6.786.616

1.418.810

6.786.616

ÉTAT E
(Article 41 du projet de loi.)

71 H

**TABLEAU DES TAXES PARAFISCALES
DONT LA PERCEPTION EST AUTORISÉE EN 2003**

(Taxes soumises à la loi n° 53-633 du 25 juillet 1953
et au décret n° 80-854 du 30 octobre 1980)

Se reporter au document annexé à l'article 46 du projet de loi de finances pour 2003 (Assemblée nationale [12^e législ.] n° 230) :

(1a)

- Lignes 1 à 6 : sans modification
- Lignes 7 à 9 : supprimées.
- Ligne 10 : sans modification.
- Ligne 11 : supprimée
- Ligne 12 : sans modification.
- Lignes 13 à 17 : supprimées
- Lignes 18 à 38 : sans modification

ÉTAT F
(Article 4 du projet de loi.

72 H

TABLEAU DES DÉPENSES
AUXQUELLES S'APPLIQUENT DES CRÉDITS ÉVALUATIFS

Se reporter au document annexé à l'article 49 du projet de loi de finances pour 2003 (Assemblée nationale [12^e législ.] n° 230), sans modification sauf:

COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

COMpte D'EMPLOI DE LA TAXE PARAFISCALE AFFECTÉE AU FINANCEMENT DES ORGANISMES DU SECTEUR PUBLIC DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET DE LA TÉLÉVISION

- 04 Versement au compte de commerce Liquidation d'établissements publics et d'organismes para-administratifs ou professionnels et liquidations diverses
- COMpte D'AFFECTATION DES PRODUITS DE CESSIONS DE TITRES, PARTS ET DROITS DE SOCIÉTÉS
- 01 Dotations en capital, avances d'actionnaire et autres apports aux entreprises publiques et aux établissements publics
- 02 Achats de titres, parts et droits de sociétés
- 03 Dépenses afférentes aux ventes de titres, de parts ou de droits de sociétés
- 04 Versements à la Caisse ~~de~~ de la dette publique
- 05 Versements au Fonds de soutien des rentes
- 06 Reversements au budget général
- 07 Investissements réalisés directement ou indirectement dans des fonds de capital-investissement

161



H 7

08 (nouveau) Versements au Fonds de réserve pour les retraites

**TABEAU DES DÉPENSES
AUXQUELLES S'APPLIQUENT DES CRÉDITS PROVISIONNELS**

Se reporter au document annexé à l'article 50 du projet de loi de finances pour 2003 (Assemblée nationale [12^e législ.] n° 230), sans modification.

ÉTAT H
(Article H du projet de loi.) 74 H

TABLEAU DES DÉPENSES
POUVANT DONNER LIEU À REPORTS DE CRÉDITS DE 2002 A 2003

Se reporter au document annexé à l'article 51 du projet de loi de finances pour 2003 (Assemblée nationale [12^e législ.] n° 230), sans modification.

Vu pour être annexé au projet de loi adopté par le Sénat dans sa séance du 1^{er} décembre 2002.

Le Président,
Signé Christian PONCELET.